

## « PARLER DE LA MORT NE FAIT PAS MOURIR »

Ils et elles ont osé participer au programme de cette surprenante décade : le Service Vie Sociale des Séniors de Vern-sur-Seiche et ses partenaires proposent un mois pour parler ensemble de la mort.

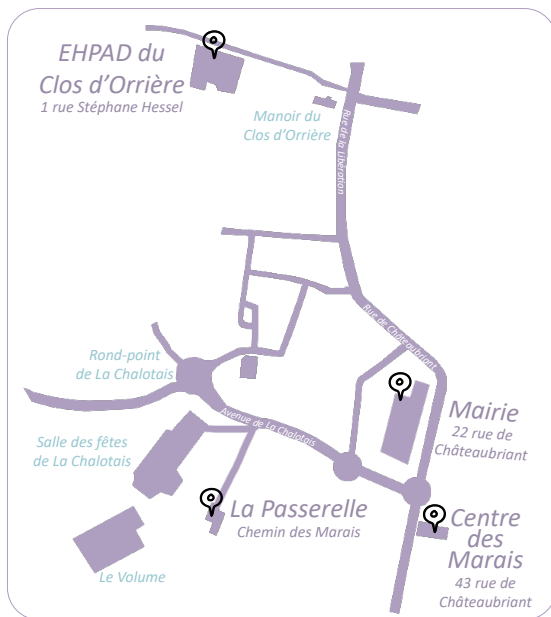
Directives anticipées, vous connaissez ? Organisation des obsèques, vous l'avez déjà fait mais que connaissez-vous de ce sujet épineux ? Deuil et droits de succession...

D'un atelier à l'autre, les langues se délient, chacun partage un petit bout de son histoire, de son vécu : des récits s'esquissent et les informations passent.

C'est sûr, « Parler de la mort ne fait pas mourir ! »

### RENSEIGNEMENTS

- Mairie de Vern-sur-Seiche  
Tél. 02 99 04 82 04  
mairie@vernurseiche.fr
- Centre des Marais  
Tél. 02 99 62 83 27 / 07 50 59 16 48  
mhamon@centredesmarais.asso.fr



# « PARLER DE LA MORT NE FAIT PAS MOURIR »



## DIRECTIVES ANTICIPÉES ET PERSONNE DE CONFIANCE

avec L'EREB

### LUNDI 6 NOV. LA PASSERELLE

17H30

Temps d'échanges et de présentation de la personne de confiance, son rôle et informations sur les directives anticipées. Tout public.

## CONTE ET CAUSERIE MORTELLE

avec Noémie Robert, conteuse et célébrante funéraire

### MERCREDI 8 NOV. EHPAD DU CLOS D'ORRIÈRE

14H

Le temps d'une après-midi, Noémie nous invite à dérouler le fil du récit : celui des contes et celui de nos vies.

- Un spectacle : Comme une pelote d'histoires qui se déroule, un voyage de mots pour honorer à ces liens que les vivants tissent avec leurs défunts.
- Une causerie entre mortels : Un temps convivial et chaleureux où l'on parle de ses morts avec son cœur.

## DROITS DE SUCCESSION

avec Christophe Aubaut et Maître Nadège Kretz-Faucheux

### JEUDI 9 NOV. MAIRIE - SALLE DU CONSEIL

15H

Protection de la personne et de la famille. Anticiper cette étape ultime de la vie : la succession et sa préparation.

M. Aubaut présentera les principales règles de l'assurance-vie avec un cas concret pour illustration. Maître Faucheux interviendra sur la rédaction d'un testament (intérêts, formalisme, ...). Elle poursuivra son sujet sur le thème de l'habilitation familiale et le mandat de protection future.

## ORGANISATION DES OBSÈQUES

avec la Coopérative funéraire de Rennes

### JEUDI 16 NOV. MAIRIE - SALLE DU CONSEIL

17H

Lorsque nous pensons « organisation des obsèques », nous voyons « flou ». C'est comme se retrouver devant l'entrée d'un bois sombre et obscur. Nous savons qu'il va nous falloir le traverser, mais comment ?

Isabelle, à l'aide des outils mis en place par la coopérative, va nous éclairer afin que ce bois devienne un espace des possibles plutôt qu'une zone de danger. Car se réapproprier des chemins, c'est se réapproprier du sens. Là où les obsèques reprennent une place dans le cycle de notre vie.

## DIRECTIVES ANTICIPÉES ET PERSONNE DE CONFIANCE

avec L'EREB

### JEUDI 23 NOV. LA PASSERELLE

14H

Temps d'échanges et de présentation de la personne de confiance, son rôle et informations sur les directives anticipées. Public seniors.

## CAFÉ PHILO

avec Marie David

### VENDREDI 8 DÉC. CENTRE DES MARAIS

10H

« Doit-on être libre de choisir sa fin de vie ? »

Un sujet au cœur de l'actualité qui nous amène à réfléchir aux différences entre suicide assisté, euthanasie passive et active. Mourir peut-il devenir un droit ? Nous échangerons sur les enjeux et les problématiques que soulève la fin de vie dans notre société. Aucune connaissance préalable n'est requise pour participer.